REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Le conseiller d'Etat

No dossier : 515/2022

DCS
Case postale 3965
1211 Genève 3

DÉCISION

du 30 AOUT 2022

approuvant la délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 08 juin 2022

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017,

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

DÉCIDE

La délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 08 juin 2022, portant sur:

un crédit de 4 550 000 francs destiné à la végétalisation du domaine public de la Ville de Genève

est approuvée avec la(les) remarque(s) suivante(s):

Sous réserve de l'octroi d'un préavis favorable de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) aux demandes en autorisation de construire et du respect des conditions qui y seront apposées.

CANTON DE GENÈVE
Département de la cohésion sociale

Thierry Apothéloz

Annexe : délibération signée

Communiquée à :
la commune de Genève
SAFCO

VILLE DE GENÈVE

LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1506
SÉANCE DU 8 JUIN 2022

Crédit de 4 550 000 francs destiné à la végétalisation du domaine public de la Ville de Genève (PR-1506)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 62 oui contre 1 non

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 4 550 000 francs, destiné à la végétalisation du domaine public de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 4 550 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2023 à 2032.

Certifié conforme:

Le Secrétaire:

Pierre Scherb

La Présidente:

Uzma Khamis Vannini